

Discours Conférence de Presse Travail.Suisse, 27 juin 2024:

(Isabelle Chappuis)

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse aujourd'hui de participer à cette conférence de presse initiée par Travail Suisse et de pouvoir tirer à une même corde, ensemble, avec mes collègues au Conseil National, Mme Sibel Arslan et M. Giorgio Fonio.

La question du retour à l'emploi est un enjeu crucial dans notre pays, notamment avec la pénurie de main d'œuvre à laquelle nous faisons face. Ce retour à l'emploi est tout particulièrement difficile pour les personnes qui se sont tenues hors du marché du travail pour une assez longue durée. Et on ne parle pas ici de personnes qui auraient fait un choix de vie disons « alternatif ou en marge », mais principalement et surtout de tous ces gens qui ont dû arrêter totalement ou partiellement – volontairement ou involontairement - leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants, ou de proches dans le besoin.

Soyons clair : en Suisse, on parle ici en fait en très grande majorité des femmes.

Selon les derniers chiffres de l'Enquête suisse de la population active (OFS 2022) **c'est plus de 55% des femmes entre 25 et 39 ans (c'est-à-dire dans la tranche d'âge où on fait d'ordinaire des enfants) qui renoncent le plus souvent à leur travail pour des raisons familiales.** Chez les hommes le renoncement au travail pour les mêmes raisons ne représente que 6,7 %.

Alors oui, en effet, il y a des hommes qui quittent leur emploi pour s'occuper de leur famille et qui sont concernés par ce problème, mais c'est vraiment minoritaire en comparaison. *(Si on prend toute cohorte d'âge confondue, c'est sans commune mesure avec les femmes qui le font. On parle ainsi en 2022 de 15 000 hommes contre 169 000 femmes en 2022 (cela représente près de 12% des femmes qui sortent du marché de l'emploi contre seulement 1,5% d'hommes pour ces raisons)*

Et notons en plus qu'en comparaison européenne, **les Suissesses restent plus longtemps en dehors du marché du travail que les femmes des autres pays : à savoir deux ans de plus que nos voisins en Europe !** (Près de 6 ans en Suisse contre moins de 4 ans en Europe (5,8 ans contre 3,7 ans)

- Alors OUI : il faut impérativement **informer** les femmes du risque qu'elles encourent en ne reprenant pas un emploi ou en faisant une trop longue pause- ne serait ce que pour des raisons de prévoyance professionnelle,
- Mais il faut aussi et surtout leur donner de vrais moyens de se **former**.
- Et pour ça il nous faut **réformer** le système.

Concrètement le problème se situe aux niveaux suivants :

1) D'une part du manque de structures d'accueil de jour pour enfants et

2) Et d'autre part de la loi chômage complètement inadaptée à ces cas spécifiques.

1) Au sujet des structures d'accueil : le dernier bilan de l'OFAS est très clair : **en 2022-23, 41% des structures d'accueil de jour en Suisse indiquent ne pas pouvoir répondre à toutes les demandes de placement.** Cela en dit long sur l'étendue du problème des crèches et autres structures d'accueil pour nos enfants dans l'un des pays les plus riches au monde. Et **on le sait, aujourd'hui la réalité pour beaucoup de femmes : c'est "pas de job, pas de crèche ; pas de crèche, pas de job".**

2) Et puis, **il y a aussi une autre raison, dont on parle bien moins, qui a trait à la loi chômage (la LACI dans le jargon).** La LACI est particulièrement inadaptée pour le retour à l'emploi des personnes qui ont quitté le marché du travail pendant plusieurs années. En ce qui concerne ces personnes, cette loi n'est aujourd'hui plus en phase avec les difficultés des ménages suisses et des familles, l'évolution rapide des emplois et le besoin d'aide à la reconversion qui l'accompagne. **Et tout cela se fait au plus grand désavantage principalement des femmes qui ont dû mettre entre parenthèse leur vie professionnelle pour des raisons familiales.**

Je suis en train de travailler à une intervention parlementaire pour mettre à jour notamment les mesures du marché du travail – les MMT – qui ne prennent pas en compte les besoins spécifiques des femmes qui souhaite revenir en emploi. C'est un sujet complexe mais pour le dire simplement, les critères d'obtention de MMT sont non seulement cumulatifs, mais en plus adaptés aux réalités du retour à l'emploi pour les femmes. Il s'agit notamment de prévoir des programmes de **reconversion professionnelle** dans un monde où les métiers évoluent de plus en plus vite – certains même disparaissent

Et il s'agit aussi d'arrêter de lier l'octroi de ces mesures MMT au **rythme des naissances** tel qu'on le fait actuellement pour la prolongation du délai-cadre. Ce délai de prolongation – en gros 24 mois - a été pensé pour un monde dans lequel les femmes faisaient des enfants entre 25 et 30 ans alors qu'aujourd'hui nous faisons nos enfants entre 30 et 40 ans, où il est plus difficile de tomber enceinte pour des raisons biologiques.

Mais ce que j'aimerais vous dire pour terminer : c'est qu'il me semble crucial **que l'on arrête, dans le débat public, de parler de pénurie de talents alors que de nombreuses femmes veulent revenir en emploi et qu'au fond tout le système les empêche de le faire.**

Nous avons plutôt à faire à **un tuyau percé ou à une trappe des talents** dont les femmes sont les principales victimes.

Alors avant de parler de reformer du système d'éducation ou d'organiser des plans de recrutement à l'international : **commençons par nous occuper de mesures, notamment de réinsertion professionnelle pour faire disparaître cette trappe aux talents féminins dans notre pays.**